

<p>Acte d'engagement à la charte de qualité du service <b>Accompagnement de la mobilité professionnelle des salariés</b></p>
--

<p>CIL/CCI : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>Filiale du Titre V <sup>(1)</sup> : .....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--	--

Dans la continuité de toutes les actions menées par les CIL/CCI pour faciliter le parcours résidentiel des salariés, il a été décidé, lors du Conseil d'Administration de l'UESL du 24 septembre 2002, d'appliquer une Charte de qualité du service **Accompagnement de la mobilité professionnelle des salariés**.

Chaque CIL/CCI doit s'engager dans une démarche fondée sur la mise en œuvre de cette Charte.

Cette démarche s'articule autour de deux axes :

- apporter au salarié une offre de services globale permettant de lui assurer un cadre optimal et sécurisé pour sa mobilité professionnelle et son intégration dans son nouvel environnement,
- garantir la qualité des prestations.

Le CIL/CCI ..... et la filiale Titre V <sup>(1)</sup> .....  
s'engage(nt) à :

- assurer la mise en œuvre des principes de la Charte,
  - pour promouvoir le service en accueillant puis en orientant les salariés vers un autre CIL/CCI délivrant le service.
  - ou
  - pour promouvoir et délivrer le service.
- désigner nominativement un responsable de cette activité.  
La personne désignée à la date de signature du présent acte est M. / Mme .....

Pour distribuer le service, le CIL/CCI ou la filiale du Titre V <sup>(2)</sup> s'engage à adhérer à une Plate-Forme de Services agréée par l'UESL, et à informer celle-ci en cas de changement ; la Plate-Forme de Services choisie à la date de signature du présent acte est .....

Date :

Signé : Le Président du CIL/CCI  
(Mme / M .....

Le Dirigeant habilité de la filiale du Titre V  
(Mme / M .....

- (1) à ne remplir que lorsque le service est délivré par le CIL via sa filiale Titre V  
(2) au cas où la plate-forme de services a été créée sous forme de société

**A retourner à l'UESL au plus tard le 30 avril 2003 à la Direction des Relations Associés**  
Tel : 01 44 85 81 53 - Fax : 01 44 85 59 49  
E-mail : relation.uesl@wanadoo.fr